

RCS : ROANNE
Code greffe : 4201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00272
Numéro SIREN : 851 621 722
Nom ou dénomination : SEVEN EQUIPEMENT RHONE

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2022 sous le numéro de dépôt 1653

SEVEN EQUIPEMENT RHONE
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 16, rue des Guérins, 42120 LE COTEAU
851 621 722 RCS ROANNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 5 JUILLET 2022

*L'an deux mille vingt-deux,
Le cinq juillet,
A quatorze heures,*

La société **SEVEN EQUIPEMENT**, société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros dont le siège social est situé 16, rue des Guérins 42120 LE COTEAU, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Roanne sous le numéro 835 171 299,

Propriétaire de la totalité des 2 000 actions de 1 euro composant le capital social de la Société **SEVEN EQUIPEMENT RHONE**,

Associée unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président, de la lettre de démission de Monsieur Benjamin CEGARRA et de la lettre de démission de Monsieur Kevin ARLOT, toutes les deux datées du 5 juillet 2022,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Démission du directeur général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, prenant acte de la démission de Monsieur Benjamin CEGARRA de son mandat de Président par une lettre de démission remise en main propre à la Société le 5 juillet 2022,

Décide :

- De fixer la prise d'effet de sa démission à compter du 5 juillet 2022, en dépit des dispositions de l'article 21 des statuts de la Société qui imposent de respecter un préavis de trois (3) mois avant la date d'effet de ladite décision ;
- De nommer en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :
 - La société **KA HOLDING**,
Société par actions simplifiée au capital de 1 926 000 euros,

Dont le siège social est situé 7, boulevard Hélène Boucher 42300 ROANNE,
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Roanne sous le numéro
892 041 070.

Monsieur **Kevin ARLOT**, en sa qualité de Président de la société KA HOLDING, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour la société KA HOLDING, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique prenant acte de la démission de Monsieur Kevin ARLOT, de son mandat de Directeur Général, par une lettre de démission remise en main propre à la Société le 5 juillet 2022,

Décide :

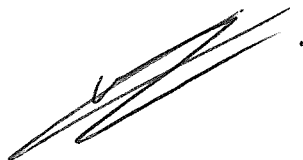
- De fixer la prise d'effet de sa démission à compter du 5 juillet 2022, en dépit des dispositions de l'article 22 des statuts de la Société qui imposent de respecter un préavis de trois (3) mois avant la date d'effet de ladite décision ;
- De ne pas pourvoir à son remplacement.

TROISIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associée unique et consigné sur le registre des décisions.

SEVEN EQUIPEMENT
Représentée par KA HOLDING
Représentée par Kevin ARLOT



KA HOLDING
Représentée par Kevin ARLOT
« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

